

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Le syndicaliste doit-il détester les patrons?

Interrogé sur la Ligue vaudoise par *L'Hebdo*, M. Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'Union syndicale suisse, a déclaré: «Ce mouvement a malheureusement encore de l'influence, par l'intermédiaire du Centre Patronal». Cette influence, dans la mesure où elle existe, est réciproque, tenant à des références communes et à des amitiés partagées. Mais ce n'est pas la question. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir en quoi l'activité du Centre Patronal peut être qualifiée de «malheureuse» par un syndicaliste.

Trois approches

Le Centre Patronal aborde les questions économiques sous trois points de vue. Le premier, c'est celui de la défense des intérêts patronaux proprement dits; le second est celui de la solidarité professionnelle, qui unit les employeurs et les employés par-delà leurs divergences occasionnelles; le troisième est celui du cadre institutionnel et politique qui fixe les conditions juridiques et matérielles de l'activité économique.

Au service des patrons

Le Centre Patronal, par ses secrétaires patronaux, anime le secrétariat d'environ deux cents associations et groupements: professions libérales, activités artisanales, industrielles, commerciales, touristiques, métiers de la santé, de la terre, tourisme, sans parler d'un certain nombre d'activités culturelles, sociales et sportives. Il renseigne les patrons sur le droit du travail, publiant notamment le «Guide de l'employeur», en français et en allemand, ainsi que le guide juridique «Etranger en Suisse». Une permanence téléphonique répond aux questions de droit qui se posent quotidiennement aux patrons.

Le Centre Patronal organise de nombreux cours de formation élémentaire ou de perfectionnement. Ces cours touchent aux domaines les plus divers, de la gestion des conflits au dessin assisté par ordinateur en passant par la

maîtrise de l'élocution. Il gère des institutions sociales, une caisse AVS, des caisses d'allocations familiales, des fonds de prévoyance et une assurance perte de gains.

Les secrétaires patronaux assurent les relations avec les syndicats et négocient les conventions collectives. Cela nous conduit au deuxième niveau de l'action du Centre Patronal, sans doute le plus original, celui de l'ordre professionnel.

L'ordre professionnel

Contestant aussi bien l'individualisme libéral que le collectivisme étatique et la théorie de la lutte des classes, le Centre Patronal prône une vision communautaire des relations de travail. En d'autres termes, même si les intérêts des partenaires sociaux ne coïncident pas toujours, il est généralement possible, entre gens de bonne foi, de trouver un accord. Dans un marché, il n'y a pas forcément un vainqueur et un vaincu, un trompeur et un trompé. C'est cette certitude, partagée avec un certain nombre de secrétaires syndicaux, qui rend possible la paix du travail.

La paix du travail ne supprime pas les divergences d'intérêts ni les risques de rupture des relations entre l'employeur et l'employé. Elle les relativise dans la perspective supérieure de la survie de l'entreprise qui les fait vivre l'un et l'autre. Elle cadre les conflits par des procédures impératives en cascade qui calment le jeu, réduisent les divergences à leur réalité objective et repoussent la rupture assez loin pour qu'elle n'ait lieu qu'exceptionnellement.

La paix du travail ne va certes pas de soi. Elle impose aux patrons une discipline corporative que tous n'acceptent pas facilement. Certains d'entre eux voudraient du Centre Patronal une perspective plus franchement libérale. Les secrétaires patronaux doivent s'employer à les convaincre que cette discipline leur est propice sur le long terme. Mais ils ne peuvent être convainçants que si les syndicats jouent le même jeu. Ce n'est pas

facile non plus, car les secrétaires syndicaux sont également soumis à des pressions, de la part d'employés qui leur reprochent d'être trop consensuels, mais aussi de la part des marxistes qui les accusent de «collaboration de classes» et des jusqu'aboutistes qui, le 1^{er} mai, scandent sans réfléchir: «Paix du travail, paix des patrons!».

La paix du travail est d'autant plus délicate à entretenir qu'il n'existe pas, pour la faire respecter, d'autorité corporative qui coifferait à la fois les représentants des patrons et les secrétaires syndicaux. Il y faut de part et d'autre de la hauteur de vue et de l'abnégation.

Sur le fond de la question, le Centre Patronal a publié plusieurs études doctrinales dans sa série *Etudes et Enquêtes*¹, notamment «Liberté économique et responsabilité sociale» et «La paix du travail est-elle menacée?». Le thème est présent en permanence dans les articles et les discours des secrétaires patronaux.

Mais la façon la plus efficace de protéger la paix du travail est de susciter et d'entretenir des relations régulières entre les patrons, les syndicalistes et même les gens des partis. Les secrétaires patronaux consacrent du temps et de l'imagination à ces rencontres. C'est ainsi que l'on crée des liens personnels de confiance, des usages, des mœurs. La paix du travail change alors de statut. Elle n'est plus simplement une idée parmi d'autres, mais une manière de vivre.

Le cadre politique

Enfin, le Centre Patronal défend l'autonomie des entrepreneurs face à la volonté dirigiste des services de l'Etat; il lutte contre les hausses d'impôts et pour la réduction du coût de la transmission des entreprises familiales; il se prononce sur les questions d'infrastructures, de circulation, de transport et d'énergie.

Il prend position sur les projets de loi à propos desquels il est consulté, et sur les autres. Il fait connaître son avis

sur les politiques vaudoise et fédérale dans le périodique *Patrons*, la feuille hebdomadaire de son *Service d'information* et ses brochures d'*Etudes et Enquêtes*. Dans les questions où la politique a des effets directs sur l'économie, les questions fiscales, par exemple, la formation scolaire des futurs apprentis ou la construction d'une troisième voie d'autoroute entre Lausanne et Genève, le Centre Patronal ne se contente pas de donner son avis, il intervient publiquement, lance ou soutient des actions publiques, pétitions, référendums ou initiatives.

Son fédéralisme intransigeant semble incongru à beaucoup de commentateurs. Il relève pourtant de la même approche communautaire que ses autres activités: l'économie vaudoise est faite principalement par et pour des hommes qui vivent ici. Même s'il revendique la liberté des échanges, le monde économique a besoin de rester en symbiose avec la communauté politique réelle qui, en Suisse, est le canton. Cet enracinement de l'économie dans la société est une façon concrète de résister à la globalisation, qu'elle soit libérale, socialiste ou *altermondialiste*.

La défense de conditions politiques permettant à l'énergie inventive des patrons de se déployer, le fédéralisme et la résistance face à la bureaucratie ne sont peut-être pas le souci premier d'un secrétaire syndical. En revanche, celui-ci, s'il est soucieux du bien de ses mandants, ne peut qu'approuver la volonté du Centre Patronal d'incorporer sur pied d'égalité les représentants syndicaux aux débats et à la conclusion d'accords paritaires, comme il doit saluer les efforts faits pour préserver l'autonomie de la Suisse face au chaos social engendré par la mondialisation. Mais ce n'est manifestement pas l'avis de M. Schwaab. Serait-ce qu'il déteste les patrons plus qu'il ne se soucie de leurs employés?

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ On peut les commander au secrétariat du Centre Patronal, téléphone 021 796 33 00.

Juvenilia LXXXIX

Wall-E est un film d'animation reçu favorablement par l'ensemble de la critique et du public. Il y a de quoi: le film raconte les aventures d'un compresseur d'ordures sentimental, abandonné depuis des siècles sur une planète Terre vidée de ses habitants humains. Ce Sisyphe de tôle au regard désarmant poursuit avec abnégation et persévérance son interminable tâche. Chassés par leurs montagnes de déchets et la pollution atmosphérique, les humains vivent désormais dans un immense vaisseau spatial, dans l'attente d'un signe qui leur permettrait de recoloniser leur planète.

Des moyens techniques et financiers colossaux sont au service d'un scénario bien troussé et inventif, qui sert habilement quelques clichés à la mode: la ferraille au grand cœur (*Le Géant de fer, Cars...*); le message écologique; le paradis hygiénique bigbrozérisé à bord du vaisseau spatial.

Ce spectacle tout public était le clou du festival du film en plein air de La Chaux. A la fin de la projection, nouveau spectacle, inattendu: un très beau et très durable feu d'artifice offert par les organisateurs. Je me trouvais à côté d'un jeune couple. Leur petit garçon (huit ou neuf ans), ivre de bonheur, les yeux plus lumineux que les fusées,

commentait chaque nouvelle explosion:

– Regardez! Elle éclate en mille étoiles!... Et celle-là, on dirait qu'elle ne va jamais retomber... Oh! la belle rouge! ... Quand il était à bout de vocabulaire, épuisé par tant de ravissement, il se contentait d'un litanique: «C'est magnifique... c'est maaagnifique!»

A la fin, il remercia ses parents: – Vraiment, ça valait la peine de venir! Puis, soudain rembruni: «Parce que le film, j'ai été très déçu. C'est la première fois qu'un film me déçoit. J'espère bien que c'est la dernière!»

J.-B. ROCHAT

Excuses

Une confusion regrettable nous a fait écrire dans notre numéro précédent: «Enfin et surtout, il existe une Histoire du Pays de Vaud, rédigée par l'historienne Lucienne Hubler, publiée en 1991 et destinée aux écoliers vaudois par le défunt conseiller d'Etat Pierre Cevey.» Or M. Cevey est bien vivant et mène une retraite active. Nous lui présentons, ainsi qu'à ses proches, nos excuses pour cette bévue.

O. D.

Capo d'Istria

(Suite et fin du N° 1844: d'Istria vient de recevoir la Citoyenneté vaudoise et la Bourgeoisie de Lausanne.)

Dans la séance du Conseil d'Etat du 5 novembre 1816, M. Monod, de nouveau Landamann, donne connaissance de la lettre de Capo d'Istria répondant à celle du 18 septembre. Il y exprime sa «*gratitude émue, se réservant de la faire plus solennellement dès qu'il aura reçu les patentes, dont la transmission lui est annoncée*».

On ignore par quelles voies (diplomatiques?) s'est effectuée l'expédition. Quoi qu'il en soit, la lettre de remerciements du Comte adressée au Landamann est reproduite au procès-verbal de la séance du 13 août 1817. Il se justifie de la citer ici intégralement.

Monsieur le Landamann!

A une époque où toutes les nations unies par des souvenirs de calamités et de gloire, travaillent à fonder sur la base de la religion et de l'expérience la liberté de chaque Etat, et la prospérité de tous, il est aussi peu étrange qu'il est honorable pour un individu né sous le ciel de l'Ionie, de retrouver dans vos vallées des amis et des concitoyens. Telle est la réflexion qui m'a été suggérée par l'envoi de l'acte en vertu duquel le Grand Conseil du Canton de Vaud et celui de la Cité de Lausanne me défèrent simultanément les droits et prérogatives attachés à la qualité de citoyen de votre Patrie. Permettez, Monsieur, que je m'adresse à vous, comme à son premier Magistrat, pour vous prier d'être auprès de ces deux corps respectables, l'interprète de la reconnaissance dont je suis pénétré. L'affection et l'estime sincères que votre Nation m'inspirent ont devancé, j'ose dire, les liens constitutionnels qu'il m'est agréable de contracter aujourd'hui. Ces sentiments et les services que j'ai peut-être été dans le cas de rendre à la Confédération en remplissant les intentions bienveillantes de l'Empereur mon Auguste Maître, puissent-ils offrir le gage de mon attachement futur à mes nouveaux concitoyens.

Veuillez leur en faire agréer et en recevoir vous-même, Monsieur, la franche et loyale assurance, ainsi que celle de ma considération la plus distinguée.

Selon Hugli, ce n'est pas simplement pour faire plaisir à ses nouveaux concitoyens et combourgeois que Capo d'Istria a fait suivre sa signature des titres de Citoyen du Canton de Vaud et Bourgeois de Lausanne. En effet: «*Plus d'une fois on les retrouvera désormais, joints aux dignités que nous avons déjà mentionnées et à celles qu'il va encore acquérir, sur les documents diplomatiques de l'époque*».

L'épisode vaudois étant ainsi terminé, il faut encore dire quelques mots de la suite et de la fin de la carrière de Capo d'Istria, en résumant l'article de Jean Hugli, complété par des références à la biographie précitée d'Alexandre 1^{er} par Troyat.

Ayant la confiance totale du tsar, Capo d'Istria a jusqu'en 1821 dirigé effectivement la politique étrangère de la Russie, d'entente (ou peut-être de mécontente) avec Nesselrode, l'officiel ministre des affaires étrangères, lequel, disciple de Metternich, était tenant de l'absolutisme de droit divin et partisan du retour à l'ancien ordre des choses, alors que Capo d'Istria était plutôt de tendance libérale (voire, pour l'époque, progressiste!). Ces deux conceptions de la politique correspondaient aux deux pôles entre lesquels leur maître, géné-

reux et idéaliste de nature mais ambigu, ne cessait d'osciller, donc insaisissable, imprévu, au grand dam de ses sujets, de ses alliés, ou de ses ennemis. Féroce, Metternich, qui le supportait mal mais avait su utiliser à son profit et pour sa «*Realpolitik*» les initiatives grandioses et fumeuses du souverain comme la Sainte Alliance sous le signe de «*la Très Sainte et Indivisible Trinité*», le définit ainsi après sa mort: «*Marchant de culte en culte et de religion en religion, il a tout remué et n'a rien bâti. Tout en lui était superficiel, rien n'allait au-delà*». Et Chateaubriand, qui l'a fréquenté, moins cruel: «*Quelles qu'aient été les hautes qualités du tsar, en dernier résultat il a été funeste à son empire[...] Il y sema des germes de civilisation qu'il voulut ensuite étouffer. Tirailles en sens contraire, les populations ne surent ce qu'on leur demandait, ce que l'on voulait d'elles, pensée ou abrutissement, obéissance passive ou obéissance légale, mouvement ou immobilité... Il était trop fort pour employer le despotisme, trop faible pour établir la liberté*». Et plus concis: «*L'Empereur de Russie avait l'âme forte et le caractère faible*» (Le Congrès de Vérone, ch. XXXI).

Progressivement, dans les dernières années du règne, le pôle autocratique, absolutiste (voire totalitaire sous l'influence d'un ministre qui était devenu son âme damnée) l'emporta sur le pôle libéral qui avait sa source dans la longue et profonde influence de La Harpe et correspondait partiellement aux vues de Capo d'Istria, dont les sages conseils n'étaient plus écoutés.

Surtout, en 1821 éclate en Grèce l'insurrection contre l'Empire ottoman. Or la Sainte Alliance (traité dont il avait été, peut-être à son corps défendant, le co-rédacteur) condamnait l'irrévérence, le nationalisme et toute prétention de remettre en cause les frontières des Empires et royaumes. Bien entendu, cela ne s'appliquait qu'à l'Occident chrétien, mais (comme on le voit par d'autres exemples ces temps-ci) les puissances européennes avaient des raisons de craindre qu'un appui à l'insurrection grecque puisse constituer un précédent.

En paix provisoire avec son voisin turc, la Russie n'entendait donc rien faire. Dès lors, Capo d'Istria, qui n'avait jamais renié ses origines grecques et ne voulait à aucun prix prendre «*officiellement parti contre ses frères, offrit sa démission au tsar, qui ne lui accorda qu'un congé illimité pour raison de santé*». Il vint s'établir à Genève qui, avec l'initiative du banquier Eynard, était le centre de gravité des organisations philhellènes. Il y joua bien entendu un rôle de premier plan.

L'importance du rôle joué par Capo d'Istria dans la politique européenne jusqu'à cette date prend tout son relief dans les propos de son pire ennemi, Metternich, qui exultait: «*Le régime Capo d'Istria est fini. C'est un homme mort et je ne crains ni les morts, ni les revenants*». Et au gouverneur anglais des Iles Ionniennes: «*Mon général, le principe du mal est déraciné; le comte Capo d'Istria est éterné pour le reste de ses jours. Vous vivrez en paix dans les Iles et l'Europe sera délivrée des grands dangers dont l'influence de cet homme la menaçait*».

Peut-on rêver plus belle éloge pseudo-funèbre? Mais la carrière politique de notre héros n'était pas terminée. Au début de 1827, alors que le terrible Mehmet Ali avait écrasé presque entièrement l'insurrection et qu'il ne restait

plus aux Grecs, d'ailleurs divisés et incapables de s'entendre, qu'un lambeau de territoire, ils l'appelèrent à la présidence «*de ce qu'il leur restait d'Etat*».

Capo d'Istria accepta mais, par scrupule de diplomate expérimenté, alla solliciter son congé de Nicolas 1^{er}, frère et successeur d'Alexandre, qui tenta en vain de lui faire reprendre la direction du Ministère des Affaires étrangères (s'il avait accepté, quelle funeste résurrection c'eût été pour Metternich!).

Après la fameuse bataille navale de Navarin où la flotte anglo-franco-russe détruisit la flotte ottomane, sauvant ainsi l'indépendance grecque, Capo d'Istria arriva en janvier 1828 à Nauplie, où il établit le siège (provisoire) de son gouvernement. Hugli écrit: «*Pendant trois ans, Capo d'Istria essaya de conduire cette barque aux multiples voies d'eau qu'était la République hellénique*». Il fit l'impossible pour tenter de mettre fin à l'anarchie. Il abandonna au trésor public toute sa fortune. Mais au grand mécontentement de la France et de l'Angleterre, il s'appuya de plus en plus sur la Russie et, pour mater les chefs de factions adverses, il glissa vers un autoritarisme qui était «*une espèce de dictature*».

«*Le 9 octobre 1831, à six heures du matin, au moment où il entrait à l'église Saint-Spiridon, à Nauplie, pour y assister au service divin, Capo d'Istria tomba, frappé de deux balles au front et d'un coup de poignard dans le ventre par les deux fils du condottiere Mavromichalis, retenu prisonnier sur son ordre. Il expira aussitôt, tandis que la foule lynchait l'un des meurtriers et poursuivait l'autre, qui réussit à s'enfuir, mais fut arrêté quelques jours plus tard*».

Hugli termine son article en citant trois beaux éloges funèbres que nous reproduisons ici pour faire pendant à ceux de Metternich.

Tout d'abord l'extrait d'une lettre d'Eynard publiée par le journal vaudois *Le Nouvelliste*:

«*Le Comte Capo d'Istria vient d'être assassiné. Je ne peux tracer ces mots qu'accablé de douleur. Cet homme vertueux, qui a tout sacrifié à sa patrie, vient de mourir victime d'une vengeance particulière; on ne connaît encore aucun détail sur cet affreux événement qui prive la Grèce de son plus grand citoyen, seul véritable appui auprès des puissances. Les Grecs de tous les partis connaîtront plus tard la perte immense qu'ils ont faite. Ils verront bientôt que le comte Capo d'Istria est irremplaçable, et, lorsqu'ils examineront tout ce qu'il a fait pour sa patrie, ils le regretteront comme le meilleur des hommes*».

Ensuite d'un anonyme, publié dans le même journal:

«*Lorsqu'un homme se fait pauvre pour soulager la misère de son pays, lorsqu'il quitte une existence honorée et indépendante, les douceurs de l'étude et de l'amitié pour se jeter au milieu des partis qui s'entre-déchirent, pour défendre sa patrie contre une ligue d'ambitieux, et pour sauver un avenir de civilisation de la barbarie brillante des chefs de parti, le jugement de l'histoire est déjà arrêté sur son compte, en dépit des calomnies contemporaines*».

Enfin, dans les *Souvenirs de Villemain*:

«*S'il y a dans le monde une noblesse originelle, marquée par la distinction de la physionomie, la pureté intelligente du regard, la simplicité gracieuse des manières, l'élégance spontanée de la parole en toute langue, personne ne fut plus naturellement noble que le Comte Capo d'Istria. Et la suite des événements montra qu'il n'avait pas seulement la dignité extérieure, mais aussi l'héroïsme de l'âme*».

ALEXANDRE BONNARD

La récré est terminée !

Sous le titre «*Le rôle de l'armée suisse à la lumière de la guerre russo-géorgienne*», *Le Temps* du 29 août publie un article de M. Dimitry Queloz, historien militaire, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, qui écrit notamment:

«*Le conflit armé qui vient de se produire entre la Russie et la Géorgie est un bel exemple de guerre classique telle que l'a décrite Clausewitz*».

[...] *la décision a bel et bien été cherchée et obtenue par l'engagement de forces aériennes et blindées conventionnelles importantes*.

Ces dernières peuvent être estimées de 10 000 à 15 000 hommes et comprenaient des avions, des chars de combat, des transports de troupes et des obusiers blindés».

Ce tragique événement montre que la période post-Guerre froide semble terminée et que la Russie, même si son outil militaire est actuellement relativement vétuste et désorganisé, est de retour sur la scène internationale en tant que (grande) puissance et qu'elle est prête à employer la force militaire pour défendre ses intérêts vitaux».

La guerre russo-géorgienne devrait constituer un élément de réflexion majeur au moment où la Suisse est en train d'acheter de nouveaux avions de combat et de se pencher sur la question du rôle et des missions que son armée doit être en mesure de remplir. Elle devrait faire comprendre à nos politiciens, à nos concitoyens et, aussi, à certains de

nos dirigeants militaires, la nécessité de conserver une armée organisée, équipée et entraînée pour la guerre clausewitzienne classique».

Et Philippe Barraud renchérit (*Commentaires.com* du 1^{er} septembre):

«*[...] Nous devons conserver au sein de l'armée un noyau dur conventionnel, pour pouvoir faire face à une attaque conventionnelle: quoi qu'on dise, c'est le scénario le plus connu – et le plus vraisemblable!*»

Il appartient au Conseil fédéral in corpore de reprendre la main dans le dossier de la défense nationale armée: lui fixer ses missions, lui redonner les moyens d'investir nécessaires pour les remplir. Et la confiance reviendra. Aujourd'hui, le hochet kosovar (Swisscoy) du DDPS et du DFAE ne peut plus cacher la déliquescence de l'Armée fédérale.

Si ces mesures sont prises rapidement et énergiquement, les Chambres et le peuple suivront.

Ph. R.

Félicitations

Sous le soleil du 30 août dernier, notre ami et collaborateur Olivier Klunge a uni sa destinée à celle de mademoiselle Céline de Luze à la cathédrale de Lausanne. Nous adressons nos félicitations et nos vœux de bonheur au nouveau couple.

RÉD.

Le chasseur, gestionnaire naturel de la faune

Le lundi 11 août 2008, M. Philippe Barraud publiait sur le site internet *Commentaires.com* un article intitulé *La faune vaudoise n'a pas besoin d'un chasseur pour la protéger*. Le journaliste y abordait la question du rapport qu'entretiennent les chasseurs avec l'environnement.

Nous citons assez largement: *Comment peut-on admettre [...] que le surveillant cantonal de la faune soit un chasseur passionné? C'est tout à fait intolérable, et on comprend mal que le Conseil d'Etat, autorité de nomination, n'ait pas perçu l'incompatibilité complète qui existe entre ce goût de faire des cartons sur des animaux sauvages, et la mission de protéger... les animaux sauvages! [...] Un haut fonctionnaire ne doit pas être juge et partie, ou être impliqué personnellement dans les activités relatives à sa fonction. Le gouvernement vaudois ne nommerait sûrement pas un joueur compulsif à la surveillance des maisons de jeux, ou un toxicomane à la tête de la Brigade des stupéfiants.*

Nous croyons que M. Barraud se trompe.

Le rôle des hommes dans la Création

Lorsqu'ils se représentent l'homme dans la nature, nos contemporains doivent naviguer entre deux écueils: la vision cartésienne et la vision écologiste. La première considère l'homme comme le propriétaire de la nature; elle lui attribue le droit d'en user et d'en abuser. La seconde considère l'homme comme un intrus.

A la vision anthropocentrique, elle substitue une vision «écocentrique». C'est l'environnement sans aucun être environné, l'environnement pour lui-même.

Ces deux visions sont l'une et l'autre à la fois déséquilibrées et incomplètes. Ce sont en réalité des religions de substitution, ce qui fait qu'au lieu de révéler le Créateur de l'homme et de la nature, elles idolâtrèrent soit l'homme soit la nature.

Théologiquement, il appartient à l'homme non seulement de dominer la Création (Gen 1: 26-28), mais aussi de la cultiver et de la garder (Gen 2:15). Créature supérieure à toutes les autres créatures d'ici-bas, l'homme a donc reçu mandat de Dieu de gérer la nature. Il a du reste reçu l'habileté et l'intelligence nécessaires à l'exécution de ce mandat.

Le mandataire doit évidemment respecter les directives du mandant. Comme un bon jardinier qui dispose d'un pouvoir sur le jardin dont il s'occupe, l'homme doit faire son travail en respectant la nature de chaque élément du jardin, ainsi que les intentions du propriétaire. Or, l'homme est un jardinier privilégié, puisqu'il a le droit d'habiter dans le jardin et de se nourrir de ses fruits. La nature est ainsi à la fois un habitat et une ressource. Il ne faut pas que l'exploitation de la ressource détruise l'habitat.

Le rôle du surveillant de la faune dans le Canton de Vaud

Le rôle du surveillant de la faune dans le Canton de Vaud n'est pas seu-

lement de protéger les animaux sauvages, comme l'écrit M. Barraud. Il est de préserver toute la nature, dont l'homme est le sommet. Le Surveillant de la faune gère au mieux la faune et son environnement pour la survie de la nature et celle de l'homme, et même pour le plaisir des chasseurs.

Si l'homme est au sommet de la nature, il est difficile de nier qu'il lui tourne bien souvent le dos. Quelques randonneurs et autres joggeurs des bois ne suffisent pas à inverser la tendance. Des rares hurluberlus que notre société urbanisée laisse encore traîner dans la nature, seuls les chasseurs et quelques écologistes de terrain interagissent de manière consciente et volontaire avec leur environnement. En ce sens, les chasseurs vivent de manière beaucoup plus engagée et amoureuse leur appartenance à la nature que ne le font la plupart d'entre nous. Jouisseurs de la nature, ils en sont des connaisseurs, ils y trouvent leur plaisir et il n'est absolument pas de leur intérêt de la saccager. Les chasseurs vaudois l'ont bien compris, qui acceptent de se soumettre au très difficile examen du permis de chasse cantonal.

Le chasseur, une espèce à protéger

La chasse est nécessaire. Elle permet de réguler certaines populations d'animaux dont la multiplication est potentiellement nuisible. Pratiquée dans les règles de l'art, elle ne nuit ni à la nature ni au chasseur. Bien au contraire. En fait, seul le chasseur avide de «faire des cartons», celui

qui ne respecte pas les règles de la nature, dégrade son environnement et s'avilit lui-même, peut, à la rigueur, être comparé à un joueur compulsif ou à un toxicomane.

Le chasseur respectueux des règles légales et des us et coutumes cynégétiques respecte la loi humaine et les lois de la nature. Il régule les espèces sans décimer les populations animales, il est par excellence le gestionnaire de la faune.

Comparer la nomination d'un chasseur à la surveillance de la faune vaudoise avec celle d'un joueur compulsif ou d'un toxicomane à la surveillance des maisons de jeux ou à la tête de la Brigade des stupéfiants, c'est de la provocation. Des raisonnements de cet acabit conduiraient à interdire le poste de médecin cantonal à tous les titulaires d'un diplôme en médecine ou à réserver la direction du Service des autos et de la navigation aux recalés de l'examen du permis de conduire. Même l'existence de charlatans patentés et de chauffards ne peut justifier de telles idées.

Pour le surplus, les chasseurs conservent des savoir-faire et des traditions dont la survivance vaut bien le plaisir de se faire écharper par un ours dalmate ou encore de voir tuer ses moutons par un loup venu du fin fond de l'Europe. Nos ancêtres, qui nous écharperaient eux-mêmes s'ils revenaient à la vie, s'étaient fort opportunément débarrassés de ces créatures. L'équilibre de notre écosystème y avait survécu. L'éradication des chasseurs aurait des conséquences autrement dommageables. On ne se prive pas impunément du gestionnaire naturel de la faune.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

Deux médailles vaudoises aux JO

Les Jeux olympiques d'été se sont déroulés avec faste à Pékin durant une partie du mois d'août dernier. Les commentateurs ont beaucoup parlé de sport et des droits de l'homme (à propos du Tibet), mais ils ont oublié de rappeler que la Chine est dirigée par une dictature communiste, fondée sur les idéaux de gauche...

Pour en revenir au sport, il faut relever les mérites de deux sportifs vaudois, habitués de cette chronique, Sergei Aschwanden et Stanislas Wawrinka.

En judo, dans la catégorie des moins de 90 kg, Aschwanden a obtenu la médaille de bronze, à égalité avec l'Égyptien Mesbah, derrière le Géorgien Tsirekidze (or) et l'Algérien Benikhlef (argent). Cette médaille est une belle récompense pour le judoka de Bussigny, dont on dit qu'il pourrait mettre un terme à sa carrière sur cet exploit.

Quant à Wawrinka, il a gagné la médaille d'or de la compétition de tennis en double, battant les Suédois en finale, associé au Bâlois Roger Federer, l'illustre champion (dont on sait moins qu'il fut brièvement l'élève du rédacteur en chef de *La Nation*!). Entré cette année dans le cercle restreint des dix meilleurs joueurs de tennis du monde, Stanislas Wawrinka a sans doute encore une belle carrière devant lui.

A. R.

Le mythe de la mobilité croissante des Suisses

Dans le *Temps* du lundi 18 août 2008, M. Denis Masméjan justifiait l'ouverture de la nouvelle Maison des cantons par l'un des poncifs les plus éculés de l'idéologie centralisatrice: le mythe des Suisses «de plus en plus mobiles».

Il n'est pratiquement plus un seul domaine de la vie politique, sociale, économique et culturelle où les cantons puissent raisonnablement prétendre agir seuls.

C'est une évidence depuis longtemps dans les secteurs plus ou moins étroitement enserrés par la législation fédérale, la fiscalité et la santé par exemple. La marge de manœuvre des cantons y a été diminuée d'autant. Mais c'est à peine moins vrai là où ils ont nominale- ment conservé la plénitude de leurs compétences, en particulier en matière scolaire. Pour s'en tenir à ce dernier exemple, la mobilité de la population s'accroît et avec elle l'irritation face à tout ce qui entrave le passage d'un canton à l'autre – sans parler du gaspillage de l'argent public que représente la production disséminée de programmes et de matériel scolaires.

Les opposants à la nouvelle loi sur l'école fédérale avaient déjà montré que cette argumentation se fonde sur une contre-vérité. Mais puisque M. Masméjan la répète, il nous semble utile de rappeler pourquoi elle demeure sans fondement.

Lors d'une conférence donnée au Séminaire 2006 de la Ligue vaudoise, intitulée «Déménagements: la réalité des chiffres», M. Cédric Cossy a expliqué que la mobilité des Suisses concerne surtout les pendulaires (c'est-à-dire le plus souvent à l'intérieur d'un même canton), et non les déplacements intercantonaux.

L'examen des données statistiques concernant la mobilité professionnelle illustre ce phénomène. La dernière enquête suisse sur la population active montre que, alors qu'elle croissait à la fin des années 1990, la mobilité professionnelle est désormais en phase descendante¹.

Les données concernant les flux migratoires livrent une image similaire. Selon les conclusions de la plus récente étude statistique publié à ce sujet par l'OFS² (août 2005)... «La migration intérieure en Suisse est aujourd'hui avant tout un phénomène local. Depuis 1970, la proportion de la migration intercantonale a diminué de 30%; les mouvements migratoires vers une autre région linguistique restent une rareté. Rapportée à la distance séparant l'ancien et le nouveau domicile, la grosse partie des mouvements migratoires ont lieu à l'intérieur d'un rayon correspondant à 60 minutes de trajet.»³

De plus, les indices migratoires disponibles à l'OFS⁴ prouvent que la migration intercantonale diminue en valeur absolue. De 1981 à 2004, les transferts de population entre cantons ont passé – avec des hauts et des bas – de 134000 à

112000 personnes. Prévoit-on une reprise? Pas du tout! L'analyse prospective menée par les démographes de l'OFS⁵ a prédit la poursuite de cette décroissance: la mobilité intercantonale devrait continuer à décroître pour concerner 95000 personnes en 2010, puis 90000 personnes aux alentours de 2020. La mobilité accrue de la population ou des familles est donc, tout comme la croissance de la mobilité professionnelle, un mythe.

A voir l'omniprésence de ce préjugé sous la plume des journalistes et dans la bouche des politiciens, on mesure à quel point l'officialité est aveuglée par l'idéologie.

N. de A.

¹ L'enquête suisse sur la population active (ESPA) menée par l'Office fédéral de la statistique fait annuellement l'objet d'une publication de plusieurs dizaines de pages.

² Sara Carnazzi Weber, Sylvie Golay, *Interne Migration in der Schweiz*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2005.

³ «*Interne Migration ist heute vor allem ein kleinräumiges Phänomen. Seit 1970 hat sich der Anteil der interkantonalen Migration um 30% verringert, Migrationsbewegungen über die Sprachgrenzen hinweg bleiben eine Seltenheit. Bezogen auf die Distanz zwischen altem und neuem Wohnsitz findet ein grosser Teil der Migrationsbewegungen innerhalb einer Fahrzeit von 60 Minuten statt.*»

⁴ Données de l'OFS: *Indicateurs migratoires en Suisse, de 1981 à 2060* (P14_F).

⁵ Somme des «arrivées intercantionales» recensées par canton, tirées de *L'évolution démographique des cantons de 2002 à 2040*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2004.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

La grande déculturation

Quand nous entendons le mot «culture», nous n'allons pas jusqu'à brandir un revolver. Le terme nous est cependant peu sympathique. Son apparence ronflante dissimule des supercheries. Aussi dressons-nous l'oreille lorsqu'un Renaud Camus entreprend de définir la culture et d'expliquer pourquoi elle disparaît¹.

Châtelain dans le sud de la France, diariste, essayiste, amateur d'art contemporain et organisateur d'expositions, Renaud Camus peut se dire «cultivé». Auteur de livres remarquables, dont l'extraordinaire *Du sens* (éd. P.O.L., 2002), il sait de quoi il parle.

Sous l'Ancien régime, il n'est pas question de «culture», ni de «personnes cultivées». L'honnête homme a des lettres, du goût, de l'entregent, de la lecture. Il s'intéresse à l'étude, aux humanités, il soutient les artistes. C'est «un degré de l'accomplissement de soi», mais l'essentiel est ailleurs. Après la Révolution, la bourgeoisie triomphante recueille l'héritage aristocratique et groupe sous le terme «culture» toutes sortes de savoirs et d'attitudes que l'Ancien régime distinguait.

La culture, pas encore contaminée par l'idée d'égalité, devient le privilège de la haute bourgeoisie. Celle-ci hiérarchise les arts et détermine, au sein de chacun d'eux, ce qui a de la valeur et ce qui n'en a pas.

La culture ressortit donc à la distinction, elle discrimine. Elle est le soin qu'on prend d'un héritage affiné de génération en génération, qui exprime, dans le cas français, ce qui fait l'essence de la nation française (Renaud Camus ose le mot «race», dans son acception ancienne il est vrai). La culture est celle des morts, elle renvoie à l'origine d'un peuple, à sa souche.

La classe bourgeoise incarnant la culture sait se renouveler. Dans ses meilleures périodes, assurée d'elle-même, elle intègre les rejetons les plus doués, les plus travailleurs et les plus méritants des classes populaires. Elle opère avec lenteur et parcimonie. La culture est «la claire conscience de la préciosité du temps». Elle implique le loisir et le travail sur soi-même: «L'homme cultivé n'a jamais trop de temps, il doit sans cesse faire des

choix». Se cultiver, c'est «se rendre inégal à soi-même», dit Renaud Camus.

La culture se révèle dans la maîtrise de la langue française, le choix des mots, l'élocution, la prononciation. Pour la première génération de nouveaux venus, y accéder est douloureux, voire humiliant, il s'agit d'un déclassement. L'homme du peuple qui entre en bourgeoisie et se cultive (c'est le même processus) n'est pas accepté immédiatement. Son accent d'origine est peut-être perceptible, ses manières inadéquates, sa maîtrise des codes insuffisante. Il est à la fois rejeté par son ancien milieu et regardé de haut par les bourgeois. Ce sont ses enfants qui seront véritablement intégrés.

Il se trouve que celui qui s'élève culturellement et socialement accroît aussi, le plus souvent, ses revenus. «C'est là où le bât blesse», reconnaît Renaud Camus, car la culture est assimilée à l'argent. Pour cette raison-là, elle est rejetée. Au début, la gauche égalitaire n'a rien contre la culture, elle souhaite seulement qu'on en «démocratise» l'accès. Aujourd'hui, la culture bourgeoise est haïe par diverses «minorités», notamment ethniques et sexuelles, car elle apparaît comme un instrument de domination aux mains des mâles blancs et riches. Il faut la remplacer par *des* cultures adaptées à chaque communauté particulière.

La loi du nombre a été fatale à la culture fondée sur l'histoire, les humanités et la maîtrise de la langue nationale. Il est contradictoire de vouloir faire partager par tous un héritage qu'une famille s'approprie avec peine sur plusieurs générations, de même qu'une école élitiste pour tous ne peut exister que dans l'imagination d'un Jack Lang.

La destruction de la culture accompagne les progrès de ce que Renaud Camus appelle l'«hyperdémocratie», c'est-à-dire l'application de l'égalité à des domaines où elle n'a que faire, la famille, l'éducation ou l'école².

L'hyperdémocratie a détruit l'école qui transmettait la culture. Plus les diplômes sont délivrés généreusement, moins ils ont de valeur. Elle a «prolétarisé» l'université, ce dont témoigne l'aspect misérable des étudiants français. Elle a aussi dénaturé les musées que

Camus aime fréquenter. Ni l'école ni les musées n'ont réussi à élever les «nouveaux publics» au niveau de compétence que requiert une véritable éducation culturelle. Il fallait s'y attendre, car masse et excellence s'excluent. A défaut d'élever les personnes, on a abaissé les exigences; l'hyperdémocratie a tout simplifié. Les enseignants des degrés supérieurs passent leur temps à rattraper ce qui n'a pas été acquis aux niveaux inférieurs, lesquels tentent d'inculquer l'éducation que la famille aurait dû dispenser... Dans les musées, les occasions de divertissement (boutiques de souvenirs, cafétérias, espaces ludiques et interactifs, ateliers) ont remplacé la contemplation silencieuse des œuvres. Durant les expositions, Renaud Camus est atterré par les expressions des visiteurs, qu'«il voit ne pas voir» et «entend ne pas regarder».

La baisse du niveau culturel et la disparition de la bourgeoisie sont conjointes. L'argent seul distingue les différentes sous-sections de l'«énorme petite bourgeoisie centrale». Un ministre ou un avocat peuvent être aussi incultes qu'un employé de banque ou un collégien. Tous ont les mêmes goûts que la caste au pouvoir, celle que Nicolas Sarkozy représente à la perfection. Renaud Camus la qualifie de «tapageuse, brutale et empaillétée».

La chute de la bourgeoisie accompagne celle de la classe ouvrière. L'école ne garantit plus la culture et ne sait pas non plus former des jeunes aptes aux tâches pénibles et aux métiers manuels, qui sont délocalisés ou confiés à des immigrés. Le système dit: «Je ferai de vos enfants des petits bourgeois prolétarisés comme tout le monde, ignorants, sans usage, sans syntaxe, bien-pensants, anti-racistes et bien intégrés».

Nous sommes dans un cercle vicieux, car «l'inculture s'ennuie», c'est sa caractéristique. Aussi l'école et les institutions culturelles sont-elles sommées d'accélérer la production de divertissements faciles.

Renaud Camus n'imagine pas de remède politique à la situation qu'il décrit. Il n'est cependant pas désespéré. La haute culture n'est pas condamnée. Elle peut subsister et s'enrichir grâce à des amateurs obstinés, dans ce que Marcel Regamey appelait «les interstices» et que Renaud Camus nomme «les failles»: «A la connaissance, à la pensée, à la littérature, à l'art, n'appartient plus désormais que les marges, les failles du système, ses moments de distraction, le territoire éclaté de ses oublis, qui par chance sont assez nombreux. (...) Il lui revient (à la culture, réd.) d'exister par surprise, aux heures, aux saisons, dans les cantons et le long des chemins de traverse que les vrais pouvoirs et leurs bandes de sicaires n'auront même pas songé, par dédain de sa faiblesse et par ignorance de ses visages, à débarrasser de ses dernières traces».

Internet peut favoriser cette survie dans les marges. Renaud Camus a lui-même fondé en ligne le parti de l'innocence (www.in-nocence.org) où il défend ses idées avec les amis qui se sont joints à lui.

JACQUES PERRIN

¹ Renaud Camus: *La Grande Déculturation*, Fayard 2008.

² Renaud Camus se simplifierait la vie en renonçant au néologisme «hyperdémocratie». C'est le propre de la démocratie de tout égaliser. Du reste, comme il l'affirme, «l'hyperdémocratie passe partout».

Le Coin du Ronchon

«Dessine-moi un mouton qui rit», dit le petit Prince

Les Liechtensteinois ne rigolent pas assez, selon le gouvernement de la Principauté. L'exécutif a donc décidé de plonger ses concitoyens dans le monde de l'humour grâce à un expert, le théologien et psychanalyste viennois Alfred Kichmayr. Le spécialiste, auteur de nombreux ouvrages sur le rire, donnera une conférence la semaine prochaine à Balzers. Sa venue dans la Principauté s'inscrit dans le cadre d'une campagne du département de la santé, a indiqué l'exécutif.

Voilà une nouvelle très sérieuse qui nous fait bien rigoler. Mais on ne sait pas si elle aura le même effet sur les principaux intéressés car ni le nom ni les titres de cet «expert», ni le fait qu'il soit l'auteur de nombreux ouvrages, ne donnent vraiment envie de rire. Et puis l'humour germanique doit être bien différent de l'humour latin si l'on songe que notre nouvelle ordonnance fédérale sur la protection des animaux, concoctée par une bande d'illuminés frappadingues capables d'exterminer la race humaine par amour des cochenilles, et qui a suscité l'hilarité générale des journalistes français, a été accueillie avec beaucoup de sérieux par leurs homologues allemands.

Et puis, ne cesserions-nous pas de rire, nous, si quelque fonctionnaire blafard et sentencieux décrétait que nous rions trop peu et décidait d'engager, à nos frais, un psychanalyste théologien? Ou d'édicter une loi fédérale sur le rire? On voit par là qu'en matière de contrôle social, même une principauté peut, de

nos jours, se comporter comme une république soviétique.

Si l'on admet, par hypothèse, que le prince Hans-Adam II von und zu Liechtenstein n'ira pas jusqu'à abdiquer pour laisser sa place au clown Ronald et que la fin du monde annoncée pour ce mercredi n'aura pas eu lieu au moment où vous lirez ces lignes, que pourrions-nous faire pour aider nos voisins à se déridier? Qu'avons-nous à leur proposer? Chez nous, entre le politiquement correct, l'étatisme rampant, le totalitarisme mou, les politiciens, les journalistes, les écologistes, les ours, l'école vaudoise et Calamity-Rey, il y a hélas moins à rire qu'à pleurer. Reste un sujet qui fasse encore sourire: les *botellónes*. Suggérons alors au Département de la santé du Liechtenstein de convoquer ses administrés à de grands *botellónes* officiels – avec du vin vaudois bien sûr, dont les vertus euphorisantes ont été maintes fois démontrées.

En dernier recours, et ceci dit sans fausse modestie, on songera à abonner les Liechtensteinois à *La Nation*¹. Certains lecteurs rient, paraît-il.

LE RONCHON

¹ Sachant qu'ils sont environ 35000 et que le prix de l'abonnement est fixé à 69 francs, il en coûterait à la Principauté la modique somme de 2 415 000 francs suisses, voire moins si l'on songe que les apprentis et étudiants bénéficient d'un prix réduit à 30 francs. A comparer avec les honoraires du professeur Kichmayr.

Déculturation: des exemples

On a beau ne pas être puriste, l'absence de maîtrise de la langue donne bien des occasions de rigoler (on rit jaune il est vrai). Renaud Camus donne dans *la Grande Déculturation* quelques exemples de relâchement. Tel professeur de médecine parle de la recherche qu'il a *fait*, «j'ai abandonné le service public pour faire toute la recherche que j'avais envie». Tel individu «bardé de diplômes» se demande: «Si on travaille sur comment gérer cette crise, qu'est qu'y a surtout besoin de savoir?» ou réfléchit «à justement le moyen de leur donner c'qu'i z'ont envie, aux gamins».

Récemment, au journal télévisé de France 2, nous avons entendu un avocat s'indigner: «Si l'Education nationale avait traité l'affaire à l'interne, ça aurait permis de résoudre le problème plus

vite.» Quelques minutes plus tard, un député, fâché avec le plus-que-parfait du subjonctif, s'exclame: «J'eus préféré que le dalaï-lama soit accueilli dans un endroit plus digne de lui...» Le même jour sur RSR 1, un sous-chef romand de quelque organisation économique fédérale nous dit: «Wikipédia me fournit tous les renseignements que j'ai besoin» et «précisons les détails du plan que nous avons parlé tout à l'heure.»

Le mot «dont» semble en perdition, son emploi excède les compétences linguistiques de presque tout le monde, à moins qu'un médiatique, voulant faire étalage de sa science, annonce triomphalement: «C'est de correction grammaticale dont nous voudrions parler ce matin...»!

J. P.

Juvenilia XCI

Lors d'un cours d'histoire de 9^e année, je signalai que depuis le XIX^e siècle, les souverains pontifes avaient, dans leurs encycliques, condamné presque tous les systèmes politiques et sociaux modernes: le libéralisme (*Rerum novarum*), le communisme (*Di-*

vini Redemptoris), le fascisme (*Non ab-biamo bisogno*), le nazisme (*Mit brennender Sorge*).

Geoffroy cria son admiration:

– Ils sont trop ces papes: c'est des rebelles!

J.-B. ROCHAT